

Date de remise du conseil :  
25/05/2022  
Date de mise à jour 31/10/2022



## ETUDE PREVISIONNELLE

ALVIDOMBES-PINGEON Loïs  
Chemin de l'Antonelle  
01 700 - Neyron



### DOSSIER SUIVI PAR :

**LUCAS Nicolas**  
Conseiller de Gestion  
Nicolas.lucas@ain.chambagri.fr  
06 81 66 69 38

**REUSSIR  
SON INSTALLATION**  
Bâtir un projet solide



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Loïs PINGEON est actuellement auditrice freelance pour les certifications HVE, plante bleue, CPPP. Elle envisage de s'installer sur une activité piscicole secondaire en mettant en valeur des étangs familiaux.

Le présent document a pour objectif de présenter l'ensemble des éléments projet du candidat, d'en montrer la cohérence, la faisabilité technique, économique et financière, ainsi que les conditions de réussite, dans le respect des critères réglementaires.

### Objectifs et motivations :

- Mettre en valeur le foncier familial
- Se dégager un revenu complémentaire sur le moyen terme

### Motivations du candidat :

- Produire des poissons de la Dombes et truites
- Répondre à la demande des consommateurs par rapport à une alimentation locale et de qualité
- Développer un marché de niche : transformation de poissons séchés pour la petfood

## Hypothèse de développement retenue

**Description de l'hypothèse retenue à la suite de l'étude diagnostic :**  
 SAU : 10ha étang en eau + bordures 2 ha. Le foncier est en propriété des parents de Loïs. Il est prévu de réaliser un bail rural entre Loïs et ses parents. Le parcellaire est situé sur la commune de Bouligneux 01 052, domaine du bel étang et se situe en zone Natura 2000. Toutes les démarches concernant l'autorisation d'exploiter en Zone Natura 2000 ont déjà été réalisées et acceptées par la DDT.  
 1 chef d'exploitation et 1 salarié à mi-temps en CDI prévu à partir de 2024. Statut social : Loïs est affiliée en tant que cheffe d'exploitation à titre secondaire.  
 Sa mère, son père et son conjoint donneront un coup de main bénévolement de manière occasionnelle.

**Productions :**  
 Poissons d'étang en pisciculture traditionnelle (carpes, blancs, carnassiers, tanches, ...)  
 Truites en bassin  
 Transformation de poissons séchés à destination de la petfood

## Le candidat à l'installation

### Loïs PINGEON :

Né le 19/08/1988, mariée.

Diplôme le plus élevé : Ingénieur Agronome Université Laval Québec.

Expérience professionnelle : Conseillère agroenvironnement depuis plus de 10 ans

Actuellement travailleur non salarié en entreprise individuelle

Formations suivies en pisciculture avec l'APPED et un pisciculteur dans le GERS.

## L'exploitation support

Création d'une exploitation en pisciculture.

Foncier support : 10 ha d'étang en eau + 2 ha d'abords à restructurer car non exploités aujourd'hui.



Photo perso : pêche de l'étang en 2022

## SOMMAIRE

### Table des matières

•	.....	1
•	FICHE SIGNALÉTIQUE .....	2
•	SOMMAIRE .....	4
•	LES ELEMENTS DU PROJET .....	5
•	CADRE DE L'INSTALLATION .....	5
•	<b>LE FONCIER</b> .....	5
•	<b>LES BATIMENTS</b> .....	6
•	<b>LES EQUIPEMENTS</b> .....	6
•	LES PRODUCTIONS .....	7
•	LES PARTENAIRES DE L'EXPLOITATION .....	13
•	LES AIDES PAC .....	14
•	CHARGES DE STRUCTURE .....	15
•	ENVIRONNEMENT HUMAIN .....	16
•	SITUATION JURIDIQUE, FISCALE, SOCIALE .....	17
•	INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENTS ET FINANCEMENT .....	18
•	<b>LA FAISABILITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE</b> .....	20
•	LA RENTABILITE DE L'EXPLOITATION ET DU PROJET .....	20
•	TRESORERIE ET LA SOLIDITE FINANCIERE .....	21
•	SENSIBILITE AU RISQUE .....	22



Photo perso :  
Thou (système  
de vidange de  
l'étang)

# LES ELEMENTS DU PROJET

## CADRE DE L'INSTALLATION

### Description :

Elle envisage de s'installer sur une activité piscicole secondaire en mettant en valeur des étangs familiaux.

Statut juridique de l'entreprise : entreprise individuelle



SAU : 10ha étang en eau + bordures 2 ha. Le foncier est en propriété des parents de Lois. Il est prévu de réaliser un bail rural entre Lois et ses parents.

Fermage prévu à 1 075 €.

Le parcellaire est situé sur la commune de Boulligneux 01 052, domaine du bel étang et se situe en zone Natura 2000.

Toutes les démarches concernant l'autorisation d'exploiter en Zone Natura 2000 ont déjà été réalisées et acceptées par la DDT.

Photo perso : signalétique communale

## LE FONCIER

### La répartition du foncier

Mode faire-valoir Année 1 Année 4

Propriété	15	
Fermage	12	12
Mise à dispo.	12	
Autre		

Total SAU MSA	12	12
---------------	----	----

**Commentaire :** SAU : 10 ha étang en eau + bordures 2 ha. Le foncier est en propriété de Monsieur Pigeon, père de Lois. Il est prévu de réaliser un bail rural entre Monsieur Pigeon et Lois.

Fermage prévu à 1 075 €.

La demande d'autorisation d'exploiter a déjà été obtenue.

## LES BATIMENTS

Pas de bâtiments existants. L'aménagement des abords de l'étang est à réaliser. Projet de création d'un bâtiment de stockage du matériel, outillage, ...

Coût du bâtiment = 95 000 € subventionné à hauteur de 50% par subvention FEAMPA.

## LES EQUIPEMENTS

Pas d'équipements existant. Acquisition des équipements en propriété.

Voir le plan de financement.

Mise à disposition du véhicule personnel de l'exploitante.

ATOUT(S)	CONTRAINTE(S)
-foncier en propriété familiale -Toutes les démarches concernant l'autorisation d'exploiter en Zone Natura 2000 ont déjà été réalisées et acceptées par la DDT.	-importants travaux de restructuration et d'aménagement des abords et des étangs -l'ensemble des équipements est à acquérir -Construction d'un bâtiment

## PCMI 6 – INTÉGRATION PAYSAGERE



Illustration issue du permis de construire des structures : Entreprise SCo2bois Tarare (bois et structures made in AURA)

## LES PRODUCTIONS

### Atelier production piscicole

⇒ Conduite des ateliers

### Les effectifs vendus en kg :

AUTRES ACTIVITES (effectifs vendus) (kg)

ACTIVITE	Produit	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Poissons d'étang	Carpes		2400,00	2400,00	2400,00	2400,00
Poissons d'étang	Blancs	91,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00
Poissons d'étang	Carnassiers	139,00	210,00	210,00	210,00	210,00
Poissons d'étang	Tanches	45,00	360,00	360,00	360,00	360,00
Poissons d'étang	Carpes d'été		300,00	300,00	300,00	300,00
Poissons achetés	Poissons tanchés	1000,00	2000,00	3000,00	3000,00	3000,00
Trilles	Trilles		1300,00	1300,00	1300,00	1300,00

### Les poissons d'étang :

Cycles de production sur 12 mois :

\* empoissonnage des carpes, des blancs, des carnassiers, des tanches et des carpes « d'été » en février (première mise en charge en février 2023)

\* première pêche dans les étangs en août/début septembre pour les carpes « d'été ». Elles seront vendues en direct aux consommateurs sur la chaussée de l'étang et le surplus aux restaurateurs (rentrées d'argent en août/septembre 2023 avec les carpes d'été).



\* deuxième pêche dans les étangs en octobre/novembre (rentrées d'argent en octobre/novembre 2023 avec les poissons d'étang). Tous les poissons des étangs sont pêchés. La vente des poissons se fait à la coopérative.

La chaux et le fumier sont apportés après la pêche. L'aliment est apporté surtout au printemps et en été

		21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Unité de facturé	KG					

### CHARGES

	montant forfaitaire		400,00	400,00	400,00	400,00
Azote (fumier de bovins)	montant forfaitaire		400,00	400,00	400,00	400,00
Aliments	montant forfaitaire		1000,00	1000,00	1000,00	1000,00
Chaux	montant forfaitaire	360,00				
Frais de pêche	montant forfaitaire	150,00	250,00	250,00	250,00	250,00
<b>Total charges proportionnelles / KG</b>						
<b>Total charges proportionnelles</b>		510	1 650	1 650	1 650	1 650

### PRODUITS

		21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Carpes	rendement en KG/KG					
	quantité produite		1690,00	1690,00	1690,00	1690,00
	quantité vendue		2400,00	2400,00	2400,00	2400,00
	Prix de vente	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>		3480,00	3480,00	3480,00	3480,00
	quantité cédée					
	prix cession					
Blancs	rendement en KG/KG					
	quantité produite	91,00	640,00	640,00	640,00	640,00
	quantité vendue	91,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00
	Prix de vente	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>	200,20	2200,00	2200,00	2200,00	2200,00
	quantité cédée					
	prix cession					
Carnassiers	rendement en KG/KG					
	quantité produite	139,00	160,00	160,00	160,00	160,00
	quantité vendue	139,00	210,00	210,00	210,00	210,00
	Prix de vente	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>	1112,00	1680,00	1680,00	1680,00	1680,00
	quantité cédée					
	prix cession					
Tanches	rendement en KG/KG					
	quantité produite	45,00	360,00	360,00	360,00	360,00
	quantité vendue	45,00	360,00	360,00	360,00	360,00
	Prix de vente	1,90	1,90	1,90	1,90	1,90
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>	85,50	684,00	684,00	684,00	684,00
	quantité cédée					
	prix cession					
Carpes d'été	rendement en KG/KG					
	quantité produite		300,00	300,00	300,00	300,00
	quantité vendue		300,00	300,00	300,00	300,00
	Prix de vente	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>		480,00	480,00	480,00	480,00
	quantité cédée					
	prix cession					
<b>Total produits de l'activité (a+b+c+d+e)</b>		1397,70	6224,00	6224,00	6224,00	6224,00
<b>Total produits de l'activité / unité</b>						

### MARGE BRUTE (seul le KG compte pour les poissons)

	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Marge brute de l'activité	887,70	4021,80	4021,80	4021,80	4021,80
% de la marge brute globale	11	17	10	10	10
Marge brute / KG					
Marge brute témoin / unité (2)					

En rythme de croisière de l'entreprise, la marge brute des poissons d'étang représente 10% de la marge brute globale.

Pour le calcul de la marge brute, les achats des poissons à la coopérative sont pris en compte.

	nov-22	nov-23	nov-24	nov-25
Total achats de poissons (€)	0,00 €	2 852,20 €	2 852,20 €	2 852,20 €
Carpes kg	0	710	710	710
<i>prix €/kg</i>	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Blancs kg	0	360	360	360
<i>prix €/kg</i>	1,95 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €
carnassiers kg	0	50	50	50
<i>prix €/kg</i>	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tanches kg	0	140	140	140
<i>prix €/kg</i>	0,93 €	0,93 €	0,93 €	0,93 €
carpes d'été	0	100	100	100
<i>prix en E au kgs</i>		2,00 €	2,00 €	2,00 €

### Production de truites et d'alevinages en bassins :

Cycle de production sur 12 mois :

\* mise en bassin des truites début novembre année N (première mise en bassin des truites en novembre 2022) et pêche des truites en avril année N+1 (premières rentrées d'argent avec pêche des truites en avril 2023)

\* mise en bassins d'alevins pour empoissonnage et pet foods

La chaux (calcium) et le fumier sont apportés après la pêche.

L'aliment est apporté toute l'année.



ACTIVITE : Truites

Unité monétaire: Euros

		21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Unité de l'activité	KG					
<b>CHARGES</b>						
Alim., Chaux, Fertilisants	montant / Truites (achat)	1,50	1,60	1,80	1,80	1,80
Electricité	montant / Truites (achat)	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35
Divers entretiens fournitures	montant / Truites (achat)	0,60	0,60	1,00	1,00	1,00
<b>Total charges proportionnelles / KG</b>		<b>1 175</b>	<b>1 175</b>	<b>1 575</b>	<b>1 575</b>	<b>1 575</b>
<b>PRODUITS</b>						
	rendement en KG/KG		800,00	800,00	800,00	800,00
	quantité produite		1300,00	1300,00	1300,00	1300,00
	quantité vendue		12,00	12,00	12,00	12,00
	Prix de vente		15600,00	15600,00	15600,00	15600,00
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>					
	quantité cédée					
	prix cession					
	<b>MONTANT DE CESSIION (b)</b>					
	stock début (montant)		1 500	1 500	1 500	1 500
	stock début (quantité)		800,00	500,00	500,00	500,00
	stock en stock		3,00	3,00	3,00	3,00
	<b>VARIATION STOCK (valeur) (c)</b>					
			1 500			
<b>Total produits de l'activité (a+b+c+d+e)</b>		<b>15600,00</b>	<b>15600,00</b>	<b>15600,00</b>	<b>15600,00</b>	<b>15600,00</b>
<b>Total produits de l'activité / unité</b>						

<b>MARGE BRUTE</b> (prend en compte achats poissons)					
Marge brute de l'activité	-1175,00	12925,00	12825,00	12825,00	12525,00
% de la marge brute globale	-14	98	25	25	25
Marge brute / KG					
Marge brute témoin / unité (2)					

Lès charges opérationnelles sont proportionnelles aux achats en kg de truites. Il y a des charges d'électricité pour l'aération des bassins. La marge brute des truites représente, en rythme de croisière, 25% de la marge brute globale.



photos : gambas d'ici, ferme aquacole du Gers (formation et étude de faisabilité en Dombes)  
Pour le calcul de la marge brute, les achats des truites et des gambas sont pris en compte.

	nov-22	nov-23	nov-24	nov-25
poids truites achetées kg	500	500	500	500
prix truites achetées €/kg	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €



Photo de poissons déshydratés, issue site @misticchienneguide

### **Production de petits poissons séchés (petfood) en bassin ou/et valorisation de fonds de pêche :**

Mise en bassin des poissons en avril-mai.

Les poissons transformés proviennent majoritairement de la valorisation des poissons « fond de pêche » des étangs et bassins d'autres pisciculteurs.

La pêche de ces poissons se fait en automne-hiver (de novembre à février).

Le séchage des poissons se fait avec un déshydrateur. La capacité de cette machine est de 100 kg par jour de poissons séchés. Les périodes de séchages vont se faire sur 10 jours pour atteindre 1 tonne de produits transformés. Elles vont surtout se concentrer sur les périodes de pêches de novembre à février. A termes, l'objectif est de sécher 6 tonnes de poissons/an. Les poissons séchés se conservent facilement, comme les pâtes chez nous.

L'objectif est d'étaler les ventes progressivement sur une année. Il est prévu de réaliser plusieurs ventes sur l'année : 1 T tous les 3.5 mois en moyenne.

Photo : poissons séchés de l'étang la Forêt, site : @misticchienneguide



		21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Unité de l'activité	KG					
<b>CHARGES</b>						
Aliments chauds fertilisants	montant / Poissons séchés (vente)	0,75	0,75	0,99	0,90	0,90
Produits vétérinaires	montant / Poissons séchés (vente)	0,25	0,25	0,59	0,50	0,50
Électricité	montant / Poissons séchés (vente)	0,17	0,53	0,79	0,70	0,70
<b>Total charges proportionnelles / KG</b>						
<b>Total charges proportionnelles</b>		<b>1 170</b>	<b>3 060</b>	<b>6 306</b>	<b>6 300</b>	<b>6 300</b>
<b>PRODUITS</b>						
	rendement en KG/KG					
	quantité produite	1000,00	2600,00	3000,00	3000,00	3000,00
	quantité vendue	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
	Prix de vente	10500,00	21000,00	31500,00	31500,00	31500,00
	<b>MONTANT DE VENTE (a)</b>					
	quantité cédée					
	prix cession					
	<b>MONTANT DE CESSION (b)</b>					
	stock début (montant)					
	stock début (quantité)	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
	prix de stock					
	<b>VARIATION STOCK (valeur) (c)</b>					
<b>Total produits de l'activité (a+b-c+d+e)</b>		<b>10500,00</b>	<b>21000,00</b>	<b>31500,00</b>	<b>31500,00</b>	<b>31500,00</b>
<b>Total produits de l'activité / unité</b>						
<b>MARGE BRUTE (prend en compte achats poissons)</b>						
	Marge brute de l'activité	8730,00	16740,00	23400,00	23400,00	23400,00
	% de la marge brute globale	103	50	47	47	47
	Marge brute / KG					
	Marge brute témoin / unité (2)					

Les charges opérationnelles sont proportionnelles aux ventes en kg de poissons séchés. Dans les charges opérationnelles, nous retrouvons des charges d'électricité pour la déshydratation des poissons et l'aération du bassin. La marge brute de cet atelier représente 47% de la marge brute globale en rythme de croisière.

Pour le calcul de la marge brute, les achats des poissons sont pris en compte.

	nov-22	nov-23	nov-24	nov-25
poissons à sécher achetés en kg	2000	4000	6000	6000
prix poissons à sécher achetés en €/kg	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
<b>Achats poissons</b>	<b>600,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>1 800,00 €</b>

**Cycles de productions :**

ANNEE N											
Janv	Fevr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
	Empoisonnement des étangs	Réception des alevins	Surveillance des alevins				Pêche des carpes d'été	Pêche des bassins		Pêche des poissons d'étang	Pêches des poissons petfood + séchage
										Mise en bassin des truites	Pêches des poissons petfood + séchage

Le renouvellement des étangs s'effectue sur des cycles de 5 ans avec 4 années de production piscicole successives et une année d'assec (première année d'assec sur 2022 avec une remise en eau naturelle des étangs pour la fin de l'année 2022).



Photo personnelle : Assec 2022 et restructuration de l'étang (plantation et récolte de céréales-agriculteurs et voisins-GAEC des Dombes, travaux de restructuration et amélioration des conditions de travail des pêcheurs (escaliers- terrassement Chapeland 01 Relevant)

**LES PARTENAIRES DE L'EXPLOITATION**

**Description :**

**Le système de commercialisation, les débouchés :**

- Les débouchés envisagés :
- En vente directe sur la chaussée d'étang ou sur commandes
  - Les Restaurateurs
  - Coopérative coopépoussons
  - Transformateur/Vendeur de petfood dans le centre de la France : Cernunos (André Elmeleh) et p'tit père Decines...



Photo perso : camion Coopepoussons

Communication envisagée : flyers, dépliants, réseaux sociaux, pancartes publicitaires, campagne de collecte de dons avec contrepartie avec MiiMOSA (plateforme de financement participatif).

**Les fournisseurs :**

Bernard, Sofagrain pour les aliments, chaux avec prestataire de l'Apped, fumier de bovins avec l'agriculteur locataire (fermier) des parents de Loïs. Coopépoussons pour l'achat des poissons d'étang à mettre en charge et le producteur du Gers (Géraud Laval) pour se fournir en Gambas. Les pisciculteurs de la Dombes (entre-aide) pour récupérer les fonds de pêche pour la valorisation en poissons séchés.

**Les partenaires techniques :**

- L'APPED
- Coopépoussons, Gérald Faure-pisciculture de Laval,...
- Banques, assurances :
- CIC et INVS
- Comptable :
- Cerfrance : Carole BRUENDET

ATOUT(S)	CONTRAINTES(S)
-Accompagnement technique assuré par l'APPED pour alevins -Fournisseurs et clients déjà bien identifiés	-Débouchés commerciaux à créer

**LES AIDES PAC**

Pas d'aides PAC en pisciculture

## CHARGES DE STRUCTURE

Charges	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Carburants et lubrifi	1 440	1 800	1 800	1 800	1 800
Fournitures diverses	1 000	500	500	500	500
Eau, électricité, gaz	500	1 000	1 000	1 000	1 000
Formage loyers	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075
Entret matériel	500	500	500	500	500
Entret installations	700	700	700	700	700
Assurances	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
téléphone, frais postaux	500	500	500	500	500
Services bancaires et autres	500	500	500	500	500
Compta, études, recherches	5 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Impôts et taxes	500	500	500	500	500
Contributions pro	250	250	250	250	250
Salaires (personnel)	900	900	10 000	10 000	10 000
Ch sociales salariés	100	100	200	200	200
Ch social exploitant	732	1 328	2 785	3 642	3 700
<b>Total des charges forfaitaires</b>	<b>15 297</b>	<b>13 153</b>	<b>23 810</b>	<b>24 667</b>	<b>24 725</b>

Augmentation significative des charges de structure avec l'embauche d'un salarié à mi-temps à partir de 23/24.



Photo perso : matériels de pisciculture, pêche 2022

## ENVIRONNEMENT HUMAIN

### Répartition des tâches et compétences

1 chef d'exploitation et 1 salarié à mi-temps en CDI prévu à partir de 2024.  
Statut social : Lois est affiliée en tant que chef d'exploitation à titre secondaire.  
Sa mère, son père et son conjoint donneront un coup de main bénévolement de manière occasionnelle.

### Evolution des moyens humains

Année 1 Année 3 Année 4

Intitulé statut	21/22	23/24	24/25
Chef d'exploitation	1	1	1
Salarié		0.5	0.5

TOTAL UTH	1	1.5	1.5
-----------	---	-----	-----

### Les conditions de travail

Les pics de travail seront sur les périodes d'empoissonnage et de pêche.

Il est prévu de l'entre-aide avec d'autres pisciculteurs. Pour les premières pêches et mises en charge des bassins et des étangs, il est prévu de rémunérer un technicien de l'APPED pour la gestion du chantier.

Une prestation de service à 150 € proposée par Coopépousson sera utilisée pour le ramassage des poissons d'étang pêchés (camion + conducteur).

ATOUT(S)	CONTRAINTE(S)
Foncier familial Entre-aide avec d'autres pisciculteurs Réseau : connaissance du monde agricole, de restaurateurs, de transformateurs Pas de nécessité de dégager un revenu pour vivre avec l'activité piscicole (activité secondaire)	Inexpérience en pisciculture Portefeuille de clients à créer

### PRECONISATION(S) :

Bien se faire accompagner par des techniciens pour le démarrage de l'activité.

Commencer à démarcher des clients potentiels. Commencer à communiquer sur le projet.

## SITUATION JURIDIQUE, FISCALE, SOCIALE

### Fiscale :

Régime réel – impôt sur le revenu  
Clôture comptable au 30/11.

### Sociale :

Cheffe d'exploitation agricole

### Juridique :

Entreprise individuelle

Photo perso : Cheffe d'exploitation, lors de la pêche de l'étang de février 2022.



## INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENTS ET FINANCEMENT

Tableau d'investissement et financement

Année	Ex.	NATURE	INVESTISSEMENTS		FINANCEMENTS		Subventions		MONTANT RESSOURCES
			Montant	Montant	Durée - Taux - Type - Titulaire	Montant	Type		
juin-22	1	travaux de reconstruction des étagers et aménagement des étagers	22 985 €	13 955 €	Emprunt bancaire CIC à 1,5% sur 10 ans	9 033 €	APPED	22 988 €	SUBVENTION APPED 24 375 €
août-22	1	Matériel informatique	1 500 €					0 €	SUBVENTION FEAMPA 105 059 €
août-22	1	Barque	680 €					0 €	Prêt familial 43 000 €
août-22	1	Tracteur - accessoires	13 000 €	6 500 €	Prêt familial sur 10 ans	0 500 €	FEAMPA	13 000 €	
sept-22	1	Matériel piscicole (nourisseurs, aérateurs, valise pH, ...)	13 702 €	7 452 €	Prêt familial sur 10 ans	6 250 €	APPED	13 702 €	
oct-22	1	Déshydrateur	11 000 €	5 500 €	Prêt familial sur 10 ans	5 500 €	FEAMPA	11 000 €	
oct-22	1	Protections contre cobroches	7 727 €			0 182 €	APPED	0 182 €	
oct-22	1	Bâtiment agricole	95 000 €	47 500 €	Emprunt bancaire CIC à 1,5% sur 15 ans	47 500 €	FEAMPA	95 000 €	
oct-22	1	Raccordement électrique	25 000 €	12 500 €	Emprunt bancaire CIC à 1,5% sur 15 ans	12 500 €	FEAMPA	25 000 €	
oct-22	1	3 Bassins 2500 m2	39 750 €	19 875 €	Prêt familial sur 10 ans	19 875 €	FEAMPA	39 750 €	
nov-22	1	Forage	22 350 €	3 673 €	Prêt familial sur 10 ans	11 175 €	FEAMPA	14 848 €	
						1 940 €	Subvention assec	1 940 €	
						970 €	Accompagnement des nouveaux exploitants	970 €	
				8 316 €	Assest personnel			8 316 €	
								0 €	
								0 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>252 696 €</b>	<b>111 316 €</b>		<b>127 425 €</b>	<b>0 €</b>	<b>252 696 €</b>	

OPE.COS.ENR N° 71 version du 22.10.15

**Tableau des annuités :**

Caractéristiques des emprunts long et Moyen Terme	Capital				Remb. FX 0		Remb. FX 1		Remb. FX 2		Remb. FX 3		Remb. FX 4		Remb. FX 5		Capital restant fin
	Objet	Montant	durée	taux	annuité	intérêts	annuités	intérêts	annuités	intérêts	annuités	intérêts	annuités	intérêts	annuités	intérêts	
Emprunt financier LMT	6 607	120 m		2022			217		650		650		650		650		
Emprunt financier LMT	19 872	120 m		2022			603		1 988		1 988		1 988		1 988		
Emprunt financier LMT	6 802	120 m		2022			183		550		550		550		550		
Relevés divers	19 802	160 m	1,80	2029			164	30	530	179	630	168	930	187	930	146	9 303
Emprunt financier LMT	3 671	120 m		2029			129		367		367		367		367		
Restructuration court et moyen	13 986	120 m	1,00	2022			760	101	1 603	189	1 603	170	1 603	150	1 603	129	7 692
Emprunt financier LMT	7 452	120 m		2029			248		745		745		745		745		
Billement agricole	47 560	160 m	1,50	2022			684	113	3 638	681	3 636	638	3 636	639	3 636	601	30 351
<b>TOTAL</b>	<b>116 955</b>						<b>2 921</b>	<b>244</b>	<b>10 269</b>	<b>1 049</b>	<b>10 269</b>	<b>976</b>	<b>10 269</b>	<b>802</b>	<b>10 269</b>	<b>823</b>	<b>82 586</b>

  

Caractéristiques des emprunts Courts Termes										
Objet	Montant	durée	taux	taux	annuité	Capital restant déb	Remb. EX 0	Remb. EX 1	Remb. EX 2	Remb. EX 3
CVA	50 539	1 A	6,60	2029					50 943	404
<b>TOTAL</b>	<b>50 539</b>								<b>50 943</b>	<b>404</b>



photo perso : vue de l'étang

OPE.COS.ENR N° 71 version du 22.10.15

# LA FAISABILITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

## LA RENTABILITE DE L'EXPLOITATION ET DU PROJET

### Rentabilité et critères d'analyse

CALCUL DU REVENU	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
= EBE	-6 905	20 322	25 705	24 863	24 621
= Produits Financiers					
= Annuités des emprunts LMT	2 922	10 269	10 269	10 269	10 269
= Frais Financiers des Dettes Courts Termes		404			
<b>= REVENU DISPONIBLE DE L'EXPLOITATION</b>	<b>-9 828</b>	<b>9 649</b>	<b>15 438</b>	<b>14 594</b>	<b>14 552</b>

En rythme de croisière (année 3 - 23/24), le projet semble viable économiquement. L'EBE permet de payer les annuités d'emprunt, de prévoir une potentielle rémunération et de se laisser une marge de sécurité.

- EBE = 25 000 €
- Annuités = 10 270 €
- = Marge de 14 730 €
- Prélèvements privés de l'exploitant de 7 000 €
- = Marge de sécurité de 7 730 €

### RATIOS

Année	21/22	22/23	23/24
EBE / produit brut	-0.61	0.45	0.36
Marge brute / produit brut	0.74	0.75	0.7
Annuité / ÉBE	-42 %	51 %	40 %
DLMT / EBE		5.17	3.73

La rentabilité économique (EBE/préproduit brut) est bonne en rythme de croisière (norme en agriculture = 30%). De même que la rentabilité technique (Marge brute / Produit brut) est correcte (norme en agriculture = 70 %).

L'endettement est cependant élevé par rapport à la rentabilité de démarrage d'activité. A partir de 23/24, l'endettement devient convenable.

Comme dans beaucoup de projet d'installation agricole, les deux premières années de création d'activité seront compliquées financièrement.

## TRESORERIE ET LA SOLIDITE FINANCIERE

TRESORERIE DEBUT EXERCICE	8 316	-13 012	-1 369	14 376	28 674
Solde courant	-10 339	20 843	26 706	25 849	25 791
Solde exceptionnel	-11 289	-9 200	-10 951	-11 551	-11 239
Prélèvements courants des exploitants					
Prélèvements exceptionnels des exploitants					
Apport des exploitants					
Solde de trésorerie de l'exercice	-21 328	11 643	15 745	14 298	14 552
TRESORERIE FIN EXERCICE	-13 012	-1 369	14 376	28 674	43 226

### En phase de création d'activité (2 premières années)

Le point de vigilance est la trésorerie de démarrage d'activité. En effet, avec le montant d'investissement important (252 697 €) et le développement de l'activité Gambas qu'à partir de l'année 3, la trésorerie se retrouve négative de près de 15 000 € sur les 2 premières années. Je peux vous préconiser de prévoir avec votre banquier un prêt de trésorerie de 15 000 € (appelé également prêt de BFR) remboursable sur 5 ans. Il s'agit d'une enveloppe que vous pouvez prévoir et que vous n'utiliserez que si vous en avez besoin. Il faut savoir que si vous n'utilisez que par exemple 7000 € de cette enveloppe, vous payerez les intérêts uniquement sur 7000 €.

### En croisière

Une fois l'ensemble des activités lancées, la trésorerie de l'exploitation se retrouve bien meilleure, en corrélation avec la rentabilité de l'exploitation.

### Préconisations

prévoir avec votre banquier un prêt de trésorerie de 15 000 € (appelé également prêt de BFR) remboursable sur 5 ans.



Photo perso : vue de l'étang

## SENSIBILITE AU RISQUE

### Les risques internes

- La création globale de l'exploitation
- La mise en place en parallèle des activités liées à l'entreprise avec le maintien d'une activité extérieure.
- Le manque d'expérience
- Le montant des investissements

### Les risques externes

- Création d'une clientèle
- Expérimentations non satisfaisantes de l'APPED pour la production de Gambas en Dombes



Photo perso : vu de l'étang

## CONCLUSION

Forces/opportunités	Points de vigilance
Foncier en propriété familiale	Montant des investissements important (252 K€)
Subventions mobilisables APPED + FEAMPA = 127 K€	Débouchés commerciaux à créer
Accompagnement technique assuré par l'APPED et le	Inexpérience en pisciculture
Fournisseurs et clients déjà bien identifiés	Trésorerie de démarrage d'activité (manque de 15 000 €)
Poissons séchés à destination de la Petfood = marché de niche à forte valeur ajoutée	
Expérimentations actuellement suivies par l'APPED pour la production de Gambas en Dombes (marché de niche potentiellement à développer dans l'Ain)	
Le projet semble viable économiquement en rythme de croisière	

**Commentaire :** Les hypothèses que nous avons retenues dans cette étude sont pessimistes. Les prix pratiqués pour les poissons d'étang sont ceux de la coopérative. Or, si vous vendez sur la chaussée de l'étang comme vous l'avez prévu, vous pourrez augmenter vos prix. De plus, le prix pratiqué pour les poissons séchés peut être revu à la hausse. Enfin, le montant des charges n'a pas été négligé. Toutefois, au regard de l'inflation actuelle, mieux vaut être prudent !

